



Tarbes le 25 juin 2018

**Participation du public**  
**sur le dossier de demande d'autorisation d'introduction de**  
**deux ourses dans les Pyrénées-Atlantiques**

**COMMUNIQUE DU PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

À la suite des concertations sur la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité menées depuis 2012, Monsieur Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire a annoncé en mars dernier la réintroduction de 2 ourses femelles cet automne dans les Pyrénées-Atlantiques pour assurer la pérennité de la population ursine sur le territoire.

**La participation du public portant sur ce projet est organisée**  
**du lundi 25 juin, 8h00, au mercredi 25 juillet 2018, 12h00,**  
**conformément à l'article L123-19-2 du Code de l'environnement.**

**Durant cette période, toute personne intéressée peut adresser ses observations par voie électronique directement.**

Le dossier de demande d'autorisation, élaboré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est mis à la disposition du public et peut être consulté sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr), dans la rubrique « publication » puis « consultation du public, comme suit : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-eau-environnement-etrisques-majeurs/Consultation-du-public/Demande-d-autorisation-d-introduction-de-deux-oursesdans-les-Pyrenees-Atlantiques>

**Un lien activé sur le site des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées vous permettra à la fois de consulter le dossier et de déposer votre commentaire sur le site des services de l'État dans les Pyrénées atlantiques : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/introduction-de-deux-ourses-dans-les-pyrenees-a4422.html>**

Contact Presse :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques- Bureau de la Communication Interministérielle

05 59 98 24 10 - 24 16 / 06 88 67 65 19

[pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)